

Inscription à la Section Athlétisme du Soues Omnisports et Loisirs



ATI → **LÉ**

CLUB AFFILIÉ

Pour l'inscription, il faut fournir :

- Le formulaire d'adhésion (bien renseigner l'adresse mail)
- Un certificat médical de moins de 6 mois de Non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou validation du questionnaire de santé
- Un chèque du montant de la licence à l'ordre du **SOUES OMNISPORTS**
- Pour une 1^{ère} licence, copie de la carte d'identité (coté avec la photo seulement)

Tarifs Licence +association SOSL(assurance incluse)	Prix
1 ^{er} de la famille	100 €
2 ^{ème} de la famille	100 €
3 ^{ème} de la famille	90 €
A partir du 4 ^{ème}	70 €

Informations sur le club :

Le club de Soues fait partie de l'entente APA 65 (Adour Pyrénées Athlétisme) qui compte parmi elle les clubs du Séméac Olympique, Bagnères-de-Bigorre et ACM Running (Montréjeau). A partir de la catégorie Benjamin, les athlètes représentent les couleurs de l'APA 65 dans les compétitions par équipes et également dans les compétitions individuelles au niveau Régional et National.

Code	Catégories	Années de naissance	Horaires d'entraînements
BE	Benjamins	2010 et 2011	Mercredi de 16h à 17h30 Vendredi de 17h30 à 19h
MI	Minimes	2008 et 2009	
CA	Cadets	2006 et 2007	Mercredi de 16h à 17h30 Vendredi de 17h30 à 19h + Lundi soir, Mardi soir et Samedi après-midi (en fonction des besoins)
JU	Juniors	2004 et 2005	
ES	Espoirs	2003 à 2001	
SE	Seniors	2000 à 1988	
MA	Masters	1987 et avant	

Equipements nécessaires :

Pour les entrainements, prévoir un sac avec :

- une bouteille d'eau
- un paquet de mouchoirs
- un coupe-vent
- une casquette

A partir de benjamins, il faudra prévoir l'achat d'un maillot de l'APA 65 (pour ceux qui ne l'ont pas).

Il faut des chaussures de course adaptées (type **running**).

Les différentes licences (et certificat médical à fournir) :

Pour les athlètes licenciés la saison précédente, vous pouvez renseigner le questionnaire médical dans votre « espace licencié » et si vous répondez « OUI » à une seule des questions, vous devrez présenter un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois.

Si vous répondez « NON » à toutes les questions, vous êtes dispensé de présentation d'un nouveau certificat médical.

Licence	Catégories	Pratique	Certificat médical de moins de 6 mois
Athlé Compétition	A partir de benjamins	Compétitions	Non contre-indication à la pratique de l'athlétisme <u>en compétition</u>
	A partir de minimes		
Athlé Encadrement		Dirigeants, entraîneurs, officiels	Aucun